

AGENDA

... pour un autre éclairage !



Dimanche 20 septembre 2015 à 10h30
RENTREE ACADEMIQUE DE NOTRE MAISON DE LA LAÏCITÉ
 Conférence/débat «**LE TRIBUNAL RUSSELL SUR LA PALESTINE**»
 par M. Eric JURDANT.
 A 12h : **AGAPES DE LA RENTRÉE** sur inscription préalable, 15 €



Judi 8 octobre 2015 salle Mathieu de Geer à Barvaux
 19h : Exposition commentée **Jean JAURÈS**
 20h : Lectures théâtralisées : **Vive JAURÈS** par l'atelier Jean JAURÈS.
 21h : Exposé de **M. Henri DELEERSNIJDER**, politologue,
 spécialiste des populismes à l'université de Liège et auteur.



Dimanche 25 octobre 2015 à 10h30,
 Conférence/débat «**LA WALLONIE DANS L'APRÈS BELGIQUE**»
 (Voir informations à l'intérieur)
 Par M. Jules GAZON



Dimanche 29 novembre 2015 à 10h30,
 Conférence/débat «**LE RECOURS À LA MÉDIATION**»
 Par M. Jean-François BACHELET,
 professeur de sciences humaines et sociales à l'ULG.
 (Voir informations à l'intérieur)



Pour prendre date :
 Jeudi 28 janvier 2016 à 20h
 Conférence/débat «**HOOLIGANISME**»
 Par M. Daniel RENARD

Les animations se déroulent dans nos locaux, sauf avis contraire.
 Info : Consuelo MONTEJO 0486 738 039 ou info@maisonlaiciteourtheaisne.be

Yo Banc Public JEUNES

Le vivre ensemble dès l'école primaire



L'école crée-t-elle la ségrégation ?

Dès le niveau primaire, les enfants sont séparés pour le seul cours qui évoque des questions importantes liées

au sens de la vie et de la citoyenneté, soit le cours de religion (celles reconnues parmi les 47000 divinités en exercice sur la planète !) et de morale. De ce fait, les enfants portent une étiquette en fonction des convictions et confession des parents.

Les enfants n'ayant aucune éducation aux autres religions et convictions ne peuvent se faire une opinion éclairée pour poser un choix, en connaissance de cause, au moment venu. Enfermés dans le cours déterminé par les parents, les enfants se méconnaissent entre-eux, se méfient les uns des autres et pourraient même se radicaliser.

De plus, on se doit de déplorer une absence de contrôle sur les programmes et les professeurs de toutes les religions et sur la qualification des professeurs de morale.

Aujourd'hui, il n'existe rien, ou presque, en matière d'éducation à la citoyenneté. Hors, les défis présentés par notre société multiculturelle et multiculturelle doivent être rencontrés impérativement par l'école.

Des cours d'humanité, dès le primaire

En enseignant aux enfants l'histoire et la philosophie des principales religions reconnues, avec mesure et objectivité, dans le respect des valeurs de la Convention européenne des droits de l'être humain, l'école luttera efficacement contre le fanatisme.

Dans des classes mélangées, où se côtoieraient des enfants de confessions différentes, ouvertes à la mixité sociale, le développement du sens du dialogue et de l'empathie serait à coup sûr mieux servi. A l'instar de la Finlande qui lance son programme de décloisonnement des matières à enseigner, nous pourrions envisager que chaque professeur intègre dans sa matière, l'étude du fait religieux.

Pour cela il est primordial d'affranchir l'école de toutes les pressions de la société civile, qu'elles soient religieuses, économiques ou politiques. Et aussi cultiver en chaque enfant toutes les potentialités dont il est riche.

La norme de l'éducation doit être aussi indépendante que possible de l'immédiateté temporelle afin d'ouvrir l'esprit des enfants au monde sans cesse en évolution. Une « société faite pour l'école » et non une école faite pour la société (G. Bachelard, 1967)

Une société évoluée propose une école à la hauteur de ses exigences.

Références : Henri Pena-Ruiz, Caroline Sägerser

C. M



Rue Chainrue 7
 6940 Barvaux (1^{er} ét.)
 Consuelo MONTEJO
 Tél. +32 (0)486 738 039

www.maisonlaiciteourtheaisne.org
info@maisonlaiciteourtheaisne.org



ER : Consuelo MONTEJO - MLOA - Rue Chainrue 7 - 6940 Barvaux

Banc Public

Trimestriel de la Maison de la Laïcité • n° 12 • de septembre à novembre 2015



10 ans, cela se fête... 2015 est et sera une grande année pour la MLOA. Les activités «Visite autour du château de Bomal» et «Conférence de Pierre Galand» ont reçu un beau succès. Dès septembre, nous redémarrons cet anniversaire avec de nouvelles activités. Vous aussi... participez... pour réfléchir ensemble... ;-)



VIVE JAURÈS

BARVAUX - SALLE MATHIEU DE GEER

8 octobre 2015

19h. EXPOSITION	20h. THÉÂTRE	21h. CONFÉRENCE
------------------------	---------------------	------------------------

Une **EXPOSITION DIDACTIQUE** retraçant la vie et l'action de Jean JAURÈS, réalisée par la Fondation Jean-JAURÈS de Paris, sera présentée ce jeudi 8 octobre à 19 h, en prélude au spectacle et à la conférence. M. Christophe EVRARD sera notre animateur, il répondra à toutes vos questions sur l'illustre personnage...

Adaptation originale de **LA DERNIÈRE JOURNÉE DE JEAN JAURÈS** d'**Alain BOURGASSER**. Avec Annette WILMOTTE, Réjane MORSA, Pascal DECHÈNE, Hervé PERSAIN.
 Mise en scène de **Camille GRANGE**.

M. Henri DELEERSNIJDER, politologue, spécialiste des populismes à l'Université de Liège et auteur vous propose une courte conférence qui actualisera le propos de JAURÈS en le replaçant dans le contexte actuel.
 A ne pas rater...

Info : Consuelo MONTEJO - Tél. 0486 738 039 **Prix libre**

ACTIVITÉS LAÏQUES À BARVAUX

Le Tribunal Russell sur la Palestine



Le Tribunal Russell, également appelé Tribunal international des crimes de guerre et Tribunal Russell-Sartre, était un tribunal d'opinion fondé par Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre en novembre 1966 à la suite de la publication du livre de Russell, *War Crimes in Vietnam...*

Conférence/débat
par M. Eric JURDANT
Dimanche 20 septembre 2015 à 10h30
dans nos locaux

A quoi sert la médiation ?



De nombreux conflits émaillent notre quotidien et, pour beaucoup, le recours à la justice semble être la seule solution. Or, la médiation peut constituer une réponse rapide et efficace à de nombreux types de conflits, qu'ils soient sociaux, familiaux, financiers ou encore professionnels.

Conférence/débat par M. Jean François BACHELET,
professeur à l'institut des Sciences Humaines et Sociales
de l'ULG. Dimanche 29 novembre 2015 à 10h30
PAF : membre - entrée libre | non membre 3 € | étudiants 1 €

Satire et ça cartoon à tous les vents

Traditionnellement, le mouvement laïque s'est toujours investi dans la défense et la promotion de la liberté d'expression, sans concession, sans compromis, sans « mais ». Il y va en effet des plus élémentaires principes défendus par la laïcité, dans le but de faire de la démocratie, des états démocratiques à la fois le lieu et la condition de possibilité de la coexistence et des confrontations de convictions différentes. La démocratie n'est pas le lieu des irénismes et du gommage des contradictions. Pour autant, elle constitue la seule forme d'état qui autorise les divergences de conviction tout en maintenant la société en paix.

Il semble inadmissible à toutes et à tous que ce dispositif puisse être remis en cause au nom de quelque prétention au « respect du sacré » que ce soit. Pourtant, en Europe, des voix s'élèvent pour réclamer la création ou le rétablissement d'un cadre légal sanctionnant le « blasphème ». Or il faut le rappeler, les seules limites que la laïcité organisée reconnaisse à la liberté d'expression, c'est celle de l'incitation à la haine à l'encontre d'un groupe humain. Ce que la loi interdit, du moins à l'échelle européenne, c'est la diffusion d'une opinion dont la finalité est la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de la nationalité, de la couleur de peau, de l'appartenance à un groupe ethnique, de l'ascendance,



de la religion ou de la non-adhésion à quelque culte que ce soit (athéisme, non-croyance, agnosticisme, indifférence), de l'orientation sexuelle, du sexe, etc. L'incitation, plus qu'une simple idée, ou expression d'idée, contient une volonté de pousser à l'acte, à des actes d'exclusion, de dénigrement, de discrimination, voire de violence. C'est pour cette raison que l'incitation s'avère pénalement répréhensible. En revanche, la jurisprudence européenne prévue par la cour européenne des droits de l'homme reconnaît que la liberté d'expression s'étend aux idées qui choquent, heurtent ou inquiètent.

L'humour est, dit-on, la politesse du désespoir. Parmi l'horreur ambiante, c'est le parti qu'ont choisi de prendre le dessin de presse, la satire et la caricature. Face à la tristesse et à la laideur d'un monde triste et laid, elles empruntent les chemins de traverse du rire et de la dérision. C'est pourquoi, qu'on aime ou qu'on déteste, qu'on trouve cela vulgaire ou drôle, l'humour

pratique par les satiristes, les caricaturistes, cartoonistes et dessinateurs de presse méritent le soutien de tous les amis de la liberté de pensée, de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. Car c'est désormais aussi une arme de résistance massive contre toutes les formes d'oppression et d'intolérance. (à suivre...)

Christophe DE MOS

La Wallonie dans l'après Belgique

Conférence/débat par M. Jules GAZON
Dimanche 25 octobre 2015 à 10h30 dans nos locaux



Jules Gazon est un homme de théorie mais aussi un homme d'action, réputé pour allier recherche et expérience industrielle de haut niveau. Il fut d'abord professeur de mathématiques dans le secondaire avant de décrocher son doctorat en sciences économiques avec la plus grande distinction et les félicitations du jury. Il occupe un poste d'assistant en économie mathématique puis sa carrière ne cesse d'osciller entre l'académique et la gestion d'entreprises. Parmi ses nombreuses fonctions, on retiendra qu'il fut entre autres président,

administrateur-délégué et directeur général de la SA Tubemeuse (métallurgie) apportant ce qui fut appelé le « contrat russe » à savoir une commande de 75 milliards de FB étalée sur 5 ans. Il fut aussi le président fondateur de la Société de Gestion et de Participation S.A.

(SGP Consultants) et conseiller au cabinet du ministre des Affaires Économiques chargé du premier plan de restructuration de la sidérurgie belge.

Du choix éthique à la faisabilité économique» par Jules Gazon éd. L'Harmattan, 2007.

LE TRAITÉ TRANSATLANTIQUE : AU PÉRIL DES EUROPÉENS ?

D'un côté l'Europe, morcelée, de l'autre les Etats-Unis, fédérés. D'un côté, nos sociétés, héritières du Siècle des lumières, fières de nos droits démocratiques et sociaux acquis par nos aïeux lors des grandes luttes ouvrières, de l'autre un géant ultralibéral pour qui le mot social inspire de l'horreur voire le rejet violent.

De quoi s'agit-il ?

Le Grand Marché Transatlantique (initié dans les années 1990) est un traité commercial entre les Etats-Unis et l'Union Européenne qui prévoit, en 2015, la création d'une zone de libre-échange. C'est à dire la libéralisation du commerce des biens, des capitaux, des services et des travailleurs.

des ressources des sous-sols), les PME (sacrifiées), l'agriculture avec notamment nos appellations géographiques protégées (Jambon d'Ardenne et autres AOP, AOC,...), la justice (privatisation). Pour l'Union Européenne, le traité devra être ratifié par le Parlement européen, sauf s'il est qualifié de « mixte », c'est-à-dire comportant des dispositions qui ne sont pas spécifiquement commerciales. Auquel cas il devra être aussi ratifié par les parlements nationaux. Il est peu probable que sa ratification fasse l'objet d'un référendum !

Dans quelle société voulons-nous vivre ?

La force de notre Europe réside dans nos valeurs démocratiques : le rôle de l'Etat et de la citoyenne/du citoyen, la séparation des pouvoirs. Nous sommes riches de notre force de travail, de notre système de sécurité sociale solidaire. La construction de l'Europe, face aux Etats-Unis doit se faire avec le peuple au centre des préoccupations, en valorisant l'économie de partage des richesses, de la coopération, du vivre ensemble.



Une grenouille est placée dans une marmite d'eau froide... posée sur feu doux. De manière imperceptible mais continue l'eau chauffe. La grenouille sent à peine ce réchauffement graduel et ne se méfie pas. Elle s'engourdit ou s'habitue à la température jusqu'à ce qu'elle ne soit plus en mesure de réagir car elle est cuite ! Or, si on place une grenouille directement dans l'eau chaude, elle bondit immédiatement hors de la marmite. Cette observation vise à illustrer le phénomène de lente accoutumance conduisant à ne pas réagir à une situation grave.

Sollicitons nos représentants politiques car le Politique doit reprendre le pouvoir. Des actions à relever : certaines communes et villes belges se dressent concrètement contre le TTIP. Le Parlement wallon a approuvé et voté une motion demandant la suspension des négociations du TTIP (le 7 mai 2015).

Loin de prétendre avoir raison, je dis que si nous n'en débattons pas maintenant et que nous laissons faire les lobbies du business américain et européen, nous subirons leurs choix qui nous seront préjudiciables. Moi, je refuse d'être la grenouille dans la marmite.

C.M.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LE TRAITÉ TRANSATLANTIQUE ?

Achetez le journal papier « Pour » n°1, juin-juillet 2015.
Visitez les sites www.no-transat.be www.pourpress www.stop-ttip.org

TTIP, TAFTA, APT, CETA =
PTCI Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement.

POUR SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous vous sentez en accord avec les valeurs de la Laïcité ? Vous aimez nos activités et voulez nous soutenir : devenez membre en versant la cotisation annuelle de 7 €/personne ou 10 € pour un ménage (2 personnes). Vous recevrez de ce fait : notre Trimestriel, un avis d'annonce de chaque manifestation, une news letter de la Fédération des Maisons de la Laïcité, les services de cérémonies laïques. Compte bancaire : BE61 000-421771-17 avec la mention cotisation 2015, vos nom et prénom.

L'INFORMATION DE LA MLOA EN CONTINU

- Visitez notre site Internet, WWW.MAISONLAICITEOURTHEAISNE.ORG
- Transmettez-nous votre adresse postale ou courriel pour recevoir notre trimestriel et les news.